

ANNEXE 1 : TARIFS ANNEE 2026/2027 (à conserver)

	Communauté de communes	Extérieurs
<u>Formule globale :</u> Formation Musicale + Instrument + Orchestre. 1 ^{er} enfant : 2 ^{me} enfant : - 15 % 3 ^{me} enfant : - 10 %	197 € 168 € 150 €	278 € 236 € 213 €
<u>Cours pour adultes</u> Quelles que soient les disciplines choisies dans la formule globale	197 €	278 €
<u>Eveil musical</u> Sans pratique instrumentale.	118 €	167 €
<u>Formation Musicale seule</u>	118 €	167 €
<u>Instrument seul</u> Pour les élèves ayant terminé le cursus de Formation Musicale, ou pour les élèves internes ne pouvant pas suivre la totalité des cours à l'école de musique (sur présentation d'un certificat de scolarité de l'école de musique du lieu d'internat)	118 €	167 €
<u>Instrument supplémentaire</u> Sauf pour piano vers un autre instrument.	118 €	167 €
<u>Perfectionnement instrumental</u> Pour les élèves ayant obtenu le Brevet de fin de 2 ^{me} cycle instrumental et ne désirant pas poursuivre dans une autre Ecole de Musique. (cours de 45 mn)	118 €	167 €
<u>Atelier Harmonie</u> Pour les musiciens de l'harmonie municipale désirant reprendre des cours afin d'entretenir ou améliorer leur pratique instrumentale. (cours de 30 mn)	99 €	118 €
<u>Stages :</u> Pour les élèves désireux de participer à un stage thématique (en €/jour/stagiaire)	25 €	30 €

